



AVIS

Z.A.C « La Croix » à Gignac Modification du dossier de réalisation Tranche I « Aménagement du Cœur de Z.A.C »

Par délibérations en date des 18 novembre 2019 et 16 décembre 2019, le conseil de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a approuvé la modification du dossier de réalisation de la ZAC la Croix tranche I « aménagement du cœur de Z.A.C » située sur la commune de Gignac, afin de prendre en compte l'évolution de son programme.

Les délibérations ainsi que les pièces du dossier de réalisation modifiées et approuvées seront tenues à la disposition du public à la mairie de Gignac et au siège de la Communauté de communes du 6 avril au 6 mai 2021 aux jours et horaires d'ouverture, ainsi que sur le site internet www.cc-vallee-herault.fr.

Les délibérations précitées feront l'objet d'un affichage aux mêmes dates et aux mêmes lieux.